



Misión Permanente de España
ante las Naciones Unidas

Núm. 08/JLMAh

La Mission de l'Espagne auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale et, dans le cadre du processus d'élection du prochain Procureur et, en dernier lieu, de sa Note de référence: ICC-ASP/R19/SP/20 du 5 février, a l'honneur de l'informer que l'Espagne présente la candidature de M. Carlos Castresana Fernández au poste de Procureur de la Cour.

L'Espagne considère que M. Castresana Fernández satisfait pleinement aux exigences de l'article 42.3 du Statut de Rome et qu'à ce titre, il est le candidat le plus apte à occuper ce poste. Les principales qualifications de M. Castresana Fernández par rapport aux exigences énoncées dans le Statut de Rome et le termes de référence publiés sont les suivantes

- M. Castresana Fernández est de la plus haute moralité. Il est d'une intégrité personnelle et professionnelle irréprochable et a reçu plusieurs prix et décorations prestigieuses dans son pays et à l'étranger. Tout au long de sa carrière, il a fait preuve d'un engagement fort pour défendre la justice et les valeurs du droit international humanitaire et du droit pénal international et, par conséquent, les principes directeurs de la Cour. M. Castresana Fernández a une carrière prestigieuse en tant que procureur et une grande expérience dans le traitement de questions sensibles et délicates dans des situations de pression et même de risque personnel.

- M. Castresana Fernández a fait preuve tout au long de sa carrière d'un excellent niveau de compétence. Il possède une expérience pratique nationale et internationale étendue et éprouvée en tant que procureur dans des affaires pénales complexes. Il a fait ses preuves dans des enquêtes, des mises en accusation, des procès et des appels difficiles au niveau national et international (y compris pour des crimes relevant de la compétence de la Cour). M. Castresana Fernández a également une expérience significative dans la gestion des ressources humaines dans des environnements multiculturels et multiethniques et dans la gestion budgétaire de montants et de ressources importants comparables à ceux du Bureau du Procureur de la Cour. Il a pu démontrer une utilisation optimale de ces ressources et une efficacité maximale dans le respect des engagements et l'obtention de résultats. M. Castresana Fernández possède également des compétences étendues en matière de leadership et de communication.

Au Secrétariat de l'Assemblée des États parties de la
Cour pénale internationale
New York, NY



Misión Permanente de España
ante las Naciones Unidas

- M. Castresana Fernández possède une expérience pratique approfondie et étendue en matière de poursuites et de procès dans le cadre d'affaires pénales. Il est un procureur de carrière avec 40 ans de pratique tant au niveau national qu'international. À ce titre, il possède une vaste expérience des tribunaux, avec 30 ans d'expérience professionnelle en tant que procureur national et 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des enquêtes et des poursuites pénales internationales. Son expérience internationale comprend son mandat à la tête de la Commission contre l'impunité au Guatemala, un organisme international indépendant créé par un accord entre les Nations unies et l'État du Guatemala en 2007. Tout au long de sa longue expérience en tant que procureur, M. Castresana Fernández a dû traiter d'innombrables affaires pénales et utiliser dans ses dossiers tous les types de preuves, y compris les preuves scientifiques, électroniques et numériques. D'autre part, M. Castresana Fernández est un juriste de droit civil mais, en raison de sa longue expérience internationale, il connaît bien le système de common law.

-M. Castresana Fernández parle couramment les deux langues de travail de la Cour (anglais et français) et l'espagnol est sa langue maternelle.

Cette ambassade a l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le curriculum vitae de M. Castresana Fernández.

La Mission de l'Espagne auprès des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale les assurances de sa très haute considération.

New York, le 8 février 2021



Misión Permanente de España
ante las Naciones Unidas